

L'Echo St Phil



Juillet 2009



ÉDITORIAL

La loi investit le Maire et ses Adjointes de la qualité d'officier de police judiciaire (art. 2122-31 du CGCT).

Cette qualité se définit comme l'obligation de constater les infractions à la loi et à la réglementation. Limitée au territoire de la commune, elle s'exerce au nom et sous la responsabilité de l'Etat et sous l'égide du Procureur de la République.

Le Maire participe, en relation avec les services concernés de l'Etat, à la délivrance des documents d'autorisation d'occupation du sol, ainsi que des permis de construire. Il est responsable de tous les projets d'urbanisme, de la conformité, validité et légalité. Il peut prendre un arrêté pour interrompre un aménagement douteux ou non autorisé et demander la remise en l'état initial.

Il est également chargé de la salubrité publique qui comprend tout ce qui touche à la sauvegarde de la santé et de l'hygiène.

Il est clair que certaines décisions sont mal vécues par les personnes concernées mais qui sont toutefois nécessaires, car notre commune serait rapidement comparée au Bronx si chacun y fait ce qu'il veut : construire ou aménager en terrain non urbanisable, organiser une restauration rapide sans autorisation ni mesure d'hygiène préalable.

Pour conclure, Le Maire se doit d'intervenir toutes les fois que l'ordre public est menacé.

Didier ROBIC



CALE DE PORT DEUN

Après état des lieux l'équipe municipale a décidé la réfection de la cale de Port Deun car elle ne présentait plus toutes les normes de sécurité (revêtement très endommagé et problème de stationnement).

Le coût des travaux s'élève à environ 100 000 € ht dont 50 000 € ht pour la partie cale.

La copropriété Multipôle 56 ainsi que Port Deun Marine, par acte notarié, possèdent un droit de passage avec obligation de participer aux frais d'entretien de la cale. En conséquence, après consultation auprès des divers intervenants il a été décidé la répartition suivante :

Port à sec (participation volontaire)	7000 €
Port Deun Marine	1800 €
Copropriété Multipôle	9000 €

Dans un souci d'équité, l'accès est géré par badge 24 h / 24 h, avec pour objectif d'équilibrer les frais engagés sans pénaliser les contribuables St-Philibertains non utilisateurs de la cale et fournir aux amateurs d'activité nautique un outil performant et sécurisé.



LES MOUILLAGES

L'analyse du compte administratif 2006/2007/2008 met en évidence un déficit annuel « fonctionnement et investissement » de l'ordre de 8000 € à 10 000 €. En outre des investissements coûteux pour l'entretien et le renouvellement des mouillages s'imposent, pour une estimation de 40 000 € ; à financer par emprunt, qu'il conviendra bien sur de rembourser. L'entreprise qui intervient sur l'entretien des équipements a majoré ses tarifs de 12 % en 2008 et 12 % en 2009. Ces déficits et charges nouvelles ne peuvent être imputés qu'aux usagers des mouillages et vous comprendrez aisément que la population de Saint-Philibert n'accepterait pas de financer un service réservé à quelques plaisanciers propriétaires d'un bateau.

Le mode de calcul des redevances, utilisé par d'autres communes permet de coller au plus près de la réalité, mais impose pour 2009 une hausse importante du tarif.

Tarif applicable au 1^{er} Janvier 2009.

Actualisation des tarifs suivant barème de la Trésorerie Générale « France Domaine ».

Bateaux de plaisance :
26.16 € mètre linéaire

Maximum de redevance applicable à toute occupation :
110 €

APPLICATIONS AUX FORMULES

$$R = (a \times L) + b$$

Locataires Zones asséchées Trehennarvour	$(26.16 \text{ € ht} \times L) + 135 \text{ € ht}$
Locataires Zone pleine eau Les Presses	$(26.16 \text{ € ht} \times L) + 270 \text{ € ht}$
Locataires Zone pleine eau Men er belleg	$(26.16 \text{ € ht} \times L) + 270 \text{ € ht}$
Locataires Zone pleine eau Kernevest	$(26.16 \text{ € ht} \times L) + 270 \text{ € ht}$
Propriétaires Pros toutes zones	93.52 € ht
Propriétaires Pros isolés hors zone	26.16 € ht x L
Visiteurs toutes zones	83.61 € ht par mois 8.36 € ht par jour

R = redevance L = Longueur

a = coefficient multiplicateur b = part fixe en euros



DECORATION VITRINE

Nous avons fait réaliser une décoration adhésive sur la vitrine du Mousker, afin de donner « un coup de jeune » à la déco existante.

Le nom de la salle est enfin présent sur la vitrine, car encore trop de personnes passent devant sans savoir où elle est située.



ZAC BOIS DU DOLMEN

Dans un objectif d'accueil de nouveaux résidents, la commune de Saint-Philibert a lancé des études préalables à la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) au nord ouest du bourg.

Dans le cadre de cette démarche, des ateliers thématiques ont été organisés en rassemblant un grand nombre d'acteurs locaux (Elus, DDEA, Pays d'Auray, Associations, Membres de commissions

extra municipales, Eau et Rivières, Bureau d'experts, EADM). Ces ateliers ont permis de débattre et d'échanger sur les enjeux environnementaux, paysagers, urbains et déplacements.

L'atelier de synthèse a fait émerger les grandes orientations de ce futur projet d'aménagement.

Afin d'informer un large public, une exposition composée de plusieurs panneaux se tiendra dans le hall de la Mairie du 20 juillet au 22 août.



PANNEAUX TEXTO VILLAGE

La municipalité de Saint-Philibert a investi dans l'achat de trois « Texto Village », afin d'informer la population des diverses manifestations culturelles et sportives organisées sur la commune.

La pose d'affiches est autorisée : salle « Le Mousker », Maison des associations, chez les commerçants ainsi que dans le hall de la Mairie et sur le panneau d'info devant la Mairie.

Nous avons pris cette décision afin de préserver notre commune de la pollution visuelle (excès d'affiches en tout genre). C'est un geste éco-durable.

Les informations contenues sur ces panneaux sont exclusivement réservées aux manifestations de Saint-Philibert.

Pour plus d'informations contacter la Mairie.



LOGO

Frédéric SUEUR, graphiste, a créé un nouveau logo dynamique, reflet de l'image que nous voulons donner à Saint-Philibert.

Il a été repris la devise « MEN BRO ATAO » qui existe sur le blason ainsi que le code couleur de Saint-Philibert : bleu et jaune.

2 voiles et 2 vagues évoquent notre patrimoine maritime. Une ganivelle symbolise les chemins côtiers et la dune, bring d'herbe et galets pour le cordon littoral.





PREVENTION CAMBRIOLAGES

Vous protéger :

Ne pas conserver des sommes d'argent importantes, mettre à l'abri les objets de valeur, photographier les objets de valeur, protéger votre maison par des systèmes d'alarme, fortifier les ouvertures.

Etre vigilant :

Prêter attention aux rodeurs

Vos bons réflexes :

Le signalement des personnes et des véhicules est capital pour l'enquête.

L'information immédiate et précise de la brigade de gendarmerie est déterminante.

En cas de cambriolage ou de vol, si les auteurs sont encore présents : observer et écouter pour recueillir un maximum d'informations et alerter la gendarmerie.

Qui prévenir :

Téléphone d'urgence le 17

Brigade de Carnac 02 97 52 06 24

Fermer vos portes et fenêtres et ne laissez aucun objet qui peut être convoité et qui est visible de l'extérieur de votre véhicule.

Lieutenant-Colonel Michel COAT
Commandant de La gendarmerie
du Morbihan



POLE SANTE SERVICE

Un collectif d'acteurs médico-sociaux composé des CLIC, de l'IRC, du Clarpa 56, D'ALCAT 56 et du RSI, soutenu par le Conseil Général du Morbihan propose depuis quatre ans, dans différents lieux du département, un forum sur l'habitat destiné à un public souhaitant vivre et vieillir chez lui le plus longtemps possible. En effet, les mêmes constats ont été identifiés chez différents partenaires : une absence d'anticipation sur des travaux d'adaptation du logement et de nombreuses demandes d'aides individuelles pour l'amélioration de l'habitat quand les premiers signes de vieillissement ou de handicap apparaissent. Vivre et vieillir dans son logement le plus longtemps possible. C'est le souhait de tous.

Aménager dès à présent son logement en un espace fonctionnel, confortable et accueillant pour tous et à tous les moments de la vie.

Cette année, le CLIC du Pays d'Auray et le collectif des caisses de retraite (IRC) organisent le 20 novembre 2009 au Palais des Congrès de Quiberon, de 10 h à 18 h, un forum « Habitat facile à vivre », et si animations diverses...

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le CLIC du Pays d'Auray au 02 97 59 33 66. Restauration sur place et transport à la demande possible sur réservation.



DEFIBRILATEUR

La municipalité a investi dans 2 défibrillateurs. Le premier installé à la salle du Mousker et le second avec la Police municipale.



CMJ

Tadam !

Après quelques mois de répit, suite au voyage à Strasbourg, puis aux départs de nombreux membres... le CMJ repart !

Oui, Oui, tout neuf !

Huit nouvelles têtes ainsi que trois anciennes forment l'actuel Conseil des Jeunes mêlant différents âges, allant de 8/9 ans à 17 ans. Ainsi Eve, Valentine, Fanchon, Alexander, Moran, Antoine, Matthéo, Maxime, Romain, Loïc et Romuald sont les nouveaux représentants de la jeunesse sur notre commune.

Après les élections hautes en suspens, le vote à parlé : Fanchon LEFEVRE (17 ans) et Alexander CHAMPY Mac LEAN (15 ans) ont été élu respectivement au poste de Référent et suppléant ; tous deux connaissant plus ou moins « les ficelles du métier » car faisaient parti de l'autre équipe.



CCAS

Au nom de ses bénéficiaires, le CCAS de la commune de Saint-Philibert tient à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la collecte des 11 et 18 avril dernier.

Grâce à votre générosité ainsi qu' à l'effort des bénévoles du CCAS cette collecte a obtenu un magnifique résultat de près de 500 kg de marchandises. L'appui des bénévoles est très précieux, comme il l'est pour les personnes qui s'adressent à nous. Le CCAS vient en aide, de façon régulière ou ponctuelle, aux familles en difficulté.

Pendant les mois de juillet et août, l'école de voile océane située au fort de Kernevest dispose également d'un défibrillateur.

Suite à l'élection du bureau, la décision de mettre en place des commissions a été accepté par tout le monde, et chacun s'est réparti selon son désir dans les trois commissions décidées à l'unanimité :

Sport, Loisirs, Culture (SLP)
Communication (Com)
Environnement, Humanitaire, Solidarité (EHS).

Ainsi, les réunions ont été posées pour chacune d'elle, et une foultitude d'idées, et de projets pleins les têtes murissent petit à petit, afin d'améliorer la vie des jeunes Saint-Philibertain !

Fanchon LEFEVRE

Cette année 12 familles ou personnes isolées ont bénéficié du « coup de pouce indispensable ».

Tous les mois le CCAS de Saint Philibert fournit des produits alimentaires aux familles les plus démunies de la commune.



Mairie de
SAINT-PHILIBERT



NOTRE ECOLE

Notre école se trouve juste à côté de la Mer. Tout le monde se connaît ici ! En plus, on mange bien à la cantine ! Ici, le maître et les maîtresses sont gentils ! La cour de l'école est belle, on peut jouer au basket, au hand, au foot. Il y a des petites cabanes et un bac à sable. On trouve des arbres dans notre cour, c'est agréable ! Le matin, on peut laisser nos vélos dans l'école, dans le garage à vélos. Notre préau est bien décoré, il représente un fond marin.

Cette année, les maternelles PS et MS sont allés dans la forêt pour rechercher des feuilles, des fleurs, des écorces et de la mousse. Les enfants sont allés aussi à la boulangerie et à Saint Dégan pour faire de la bouillie de blé noir et apprendre des danses bretonnes. Ils sont allés au Printemps des arts à Vannes avec les GS - CP. Ils ont aussi pique-niqué à côté de la chapelle de Saint-Philibert. Les GS - CP sont allés dessiner à la Mairie et à la chapelle de Crac'h, ils ont également pique-niqué à la Chapelle de saint-Philibert. Dans le cadre du Printemps des Arts, ils ont produit des statuette exposées à la tour du connétable de Vannes et édité un petit livre.

Les CE1 et CE2 ont fait un cycle de voile et un cycle de natation à la piscine d'Auray. Ils sont allés aussi au Musée de la Préhistoire à Carnac.

Les CE1 et CE2 ont fait un cycle de voile et un cycle de natation à la piscine d'Auray. Ils sont allés aussi au Musée de la Préhistoire à Carnac.

Les CM1 et CM2 ont fait un voyage à Batz/mer au cours duquel ils ont pu s'exercer aux arts du cirque : Jonglage, magie, Spectacles, etc... Ils ont effectué un cycle de natation et de voile, comme les CE. A la fin du mois de juin, ils ont fait une sortie vélo d'une dizaine de kilomètres dans Saint-Philibert.

Tous les élèves de l'école de la petite section de maternelle jusqu'au CM2 ont participé au mois de juin à un concours d'écriture. Neuf enfants ont été récompensés. Ils ont reçu chacun un diplôme pour la qualité de leur travail !

La fin d'année s'est terminée par une sympathique kermesse organisée par les parents de l'amicale de l'école. Les élèves ont préparé un spectacle intéressant : Théâtre, chants, arts plastiques. Ensuite, tout le monde a pu se restaurer en écoutant de la musique.

**Antoine ECHASSOUX et Mattéo PASQUETTI
avec l'aide de la classe CM1 CM2
et M. Denis HUMBERT JEAN**





DIVERS

Depuis le premier janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

<http://www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr>

Depuis le 25 juin 2009 les formalités pour un passeport biométrique ne sont plus assurées en Mairie de Saint-Philibert mais à Carnac ou Auray.



URGENCES

Pompiers.....	18
Gendarmerie.....	17
SAMU 56.....	15
C. HOSPITALIER AURAY.....	02 97 29 20 20

MAIRIE

Tél..... 02 97 30 07 00
Fax..... 02 97 30 05 65

Horaires d'ouverture :

Fermeture au public le mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30.

Le samedi ouverture de 9 h à 12 h.





PROGRAMME DES FESTIVITES

- 12/07 « Fête bretonne » à la chapelle organisée par le Comité des fêtes.
Retraite aux flambeaux et feu d'artifice organisé par la municipalité.
- 18/07-15/08 DASSON expo d'artistes du Pays.
- 22/07 Réunion publique salle du Mousker à 20 h 30.
- 23/07 Soirée DISCO au stade de foot à 21 h organisé par la municipalité.
- 25/07 Repas Malgache salle du Mousker organisé par SETAM.
- 29/07 Tournoi de bridge salle du Mousker à 13 h 30 organisé par la paroisse.
Animation Conteur à la pointe de Keryondre organisé par l'office du tourisme 19 h.
- 30/07 Humoriste P. JOLIOT. Salle le Mousker à 21 h organisée par la Municipalité.
- 07/08 Concert « Bricabraphone » stade de foot 21 h organisée par la Municipalité.
- 08/08 Rallye touristique organisé par Pêcheur plaisancier.
- 09/08 Kermesse paroissiale à la Chapelle dès 10 h.
- 13 et 14/08 L'art houlotte à la chapelle organisé par M. Jouaffre.
- 05/09 Forum des associations et vide grenier salle du Mousker.
- 25/09 Cinéfilm salle du Mousker organisé par la municipalité.

